



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ





Rapport Moral du Président.....	02
Le mot de la direction	05
Territoire Pays Salonais - Nos dispositifs	06
Territoire Istres Ouest Provence - Nos dispositifs	07
Chiffres clés	08
Indicateurs Ressources Humaines	09
PARTIE 1- Les actions du service d'accompagnement social	11
Évaluation qualitative - PARTIE 1	20
PARTIE 2 - Les actions des services d'hébergement	23
Évaluation qualitative - PARTIE 2	30
PARTIE 3 - Quelques chiffres	33
PARTIE 4 - Conclusion & perspectives	37
Nos financeurs	41

SOMMAIRE



Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, nous nous retrouvons en assemblée générale pour partager ensemble ce moment important de la vie de notre association et je tiens à vous remercier de votre présence.

Cette assemblée annuelle est donc l'occasion de faire le point sur la situation de notre association et sur les conditions de son évolution.

En ce qui concerne le fonctionnement, il faut noter que depuis notre dernière assemblée générale le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises les 15 novembre 2022 et 5 avril 2023.

Le bureau de son côté s'est réuni trois fois les 9 juin et 28 septembre 2022 ainsi que le 20 mars 2023.

L'an dernier j'avais évoqué les difficultés sanitaires qui nous avaient empêchées de présenter les comptes à nos partenaires sur Istres comme nous le faisons habituellement.

L'année 2022 aurait du voir la reprise de cette tradition et la date était prévue en même temps que l'inauguration de nos nouveaux locaux sur Fos.

Malheureusement, la veille de cette réunion, le décès de Jean HETSCH maire de Fos, nous a amené à tout annuler.

Nous espérons pouvoir renouer avec cette tradition en 2023 ce qui sera aussi l'occasion d'honorer la mémoire de Jean HETSCH qui a toujours été présent aux cotés de l'ADAMAL pour permettre son développement sur le secteur Ouest Provence.

En ce qui concerne les comptes de l'année 2022, et comme vous pourrez le constater, sont clôturés une nouvelle fois sur un résultat positif et notre expert comptable nous donnera des précisions dans quelques instants lors de la présentation des comptes.

Toutefois, je peux déjà vous dire que vous pourrez voir une augmentation très sensible du poste salaire et charges ceci étant du aux décisions prises lors du Ségur de la Santé dont l'incidence devait être prise en charge pour partie par l'Etat et pour une autre partie par le département.

Or si l'Etat a bien réglé sa participation nous n'avons par contre aucune nouvelle du département et ce malgré nos nombreuses relances.

A cela est venu s'ajouter l'augmentation du point d'indice au début de l'année 2023 mais avec effet rétroactif au mois de juillet 2022.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Nous avons malgré tout réussi à équilibrer les comptes mais cela ne va pas être évident pour l'année 2023, d'autant que les indemnités kilométriques ont également subi une forte augmentation.

Nous ne sommes pas opposés, bien au contraire, à l'amélioration des conditions des salariés mais l'essentiel de nos ressources est constitué par des subventions et la tendance de ce côté n'est pas spécialement à la hausse.

Pour ce qui est de l'activité de notre association pendant l'année 2022 vous pourrez en prendre connaissance à l'occasion de la présentation du rapport d'activités.

Vous aurez également à vous prononcer sur le renouvellement des membres du conseil d'administration dont le mandat se termine cette année ou sur l'élection de nouveaux membres.

Pour ce qui est des projets, le dossier de rénovation du bâtiment Aristide Briand n'a pas beaucoup avancé et la réflexion a évolué pour tenir compte de la réalisation de logements neufs sur Salon destinés à des étudiants, mais aussi pour intégrer les difficultés financières de la commune, propriétaire de l'immeuble, liées à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Nous nous orientons d'ailleurs, dans un premier temps, sur la recherche de financements pour réaliser les travaux d'isolation thermique permettant d'améliorer le confort de nos résidents.

Ceci ne nous empêche pas de réfléchir à des solutions nous permettant d'augmenter nos capacités d'accueil pour répondre à la demande et c'est ce qui a fait l'objet de notre dernière réunion avec Monsieur le Maire de Salon.

Comme chaque année, notre but est de vous donner le maximum d'informations dans un minimum de temps. Je laisse la parole à notre expert comptable qui va vous présenter les comptes de l'année 2022 en vous précisant que l'assemblée aura également à se prononcer sur le montant de la cotisation 2023 que le conseil d'administration propose de maintenir à 5 euros ainsi que sur le budget prévisionnel 2023.

Je vous remercie de votre attention

Le Président

2022



Une année post-crise sanitaire, une année pour reconstruire et pour réaffirmer notre engagement et notre volonté de continuer à nous inscrire dans les territoires.

Nous avons développé des actions, notamment autour de la prévention des expulsions sur le territoire du Pays Salonais et autour de l'accès au logement sur le territoire Istres Ouest Provence.

Soucieux de continuer à accompagner les personnes et les familles dans le respect et la bienveillance, les salariés ont pu bénéficier de formations spécifiques et d'une continuité dans les séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle.

La création de l'Agence Immobilière Associative portée par l'ALPA et en collaboration avec l'AVES ainsi que le dispositif de Baux Glissants nous ont permis de proposer une offre nouvelle de logements en captant des appartements dans le parc privé et ainsi d'apporter des réponses complémentaires aux publics accompagnés.

L'année 2023 s'annonce encore riche en projets et en perspectives de développement et nous espérons toutes et tous les concrétiser.

Je profite de cet espace pour remercier mes collègues qui au quotidien s'investissent et œuvrent avec dynamisme dans l'accompagnement des publics qui nous sont orientés.

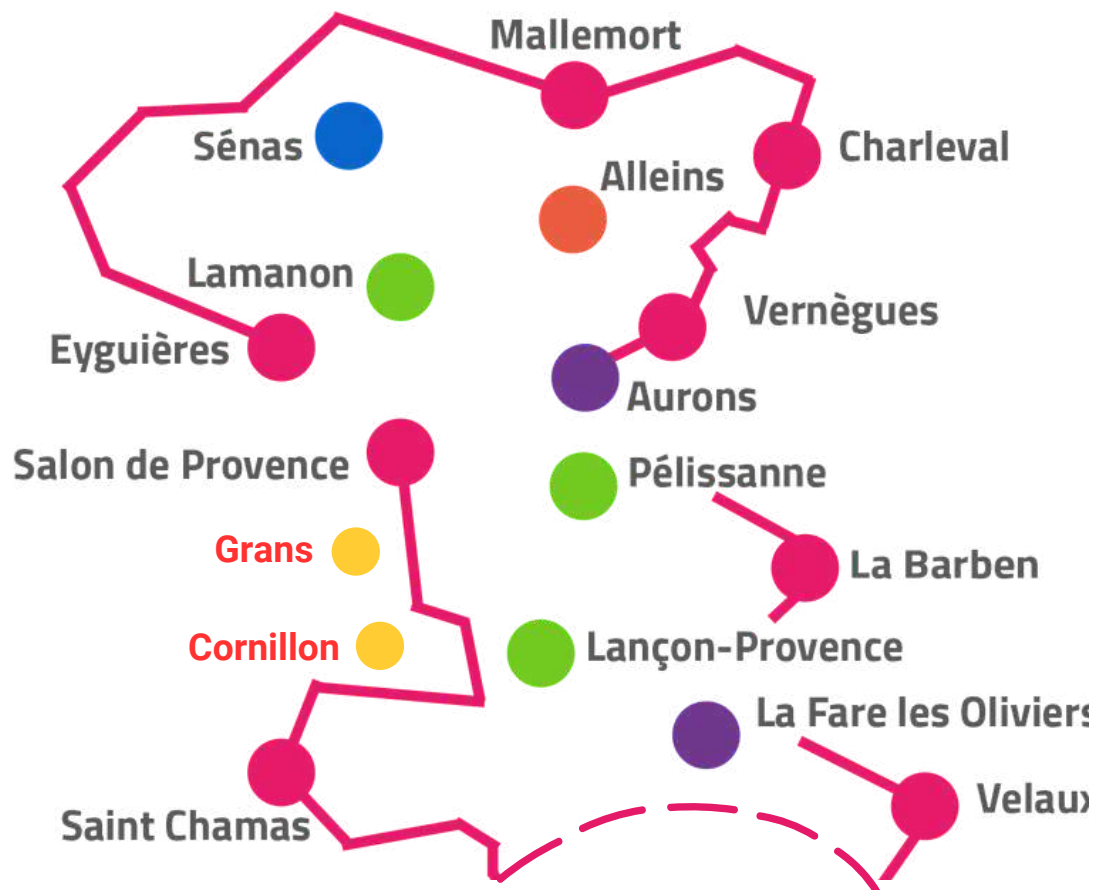


TERRITOIRES

Présence de nos dispositifs



PAYS SALONNAIS



Accompagnement Social

- ASELL généralistes
- ASELL Prévention des expulsions
- Ateliers Recherche de Logement
- MASP
- Participation CCAPEX
- ASLL Action Logement
- ASELL jeunes (18-3 ans)
- Point Logement Jeunes
- Bail accompagné



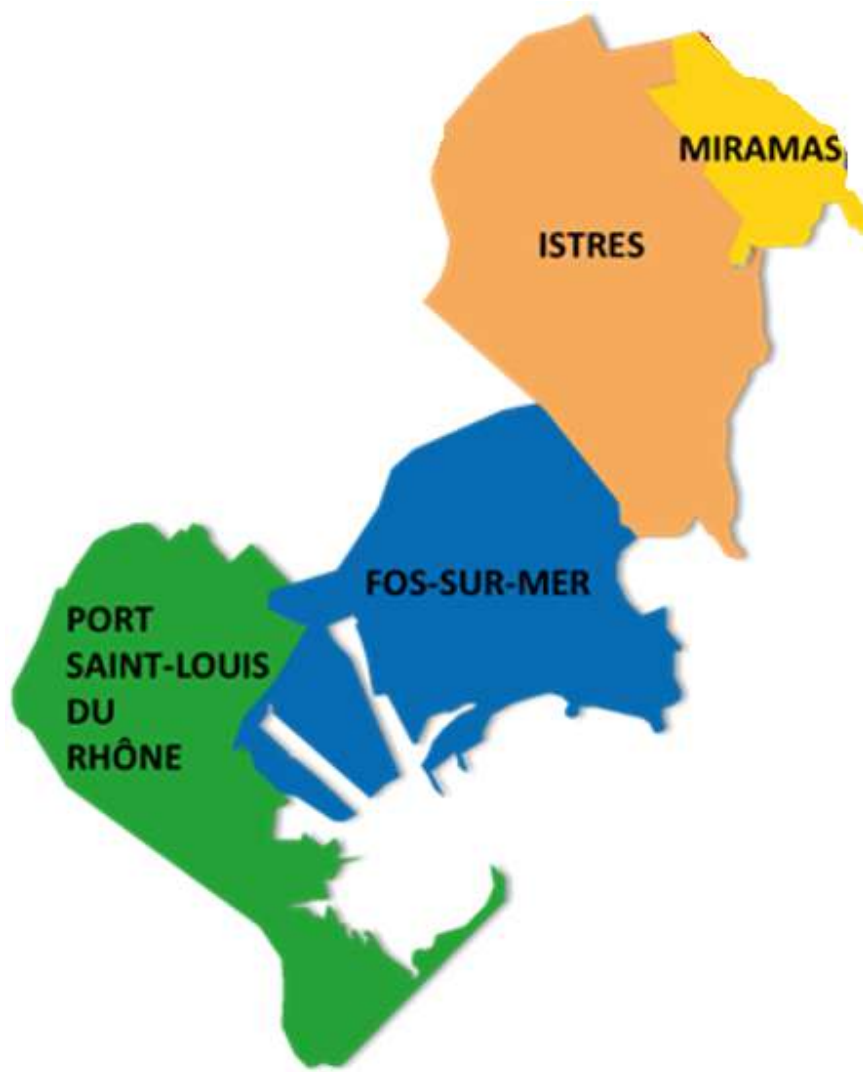
Dispositifs d'Hébergement

- Résidence Habitat Jeunes
- Logements temporaires diffus
- CHRS Nostra
- Logements adaptés
- Intermediation Locative
- Mandat de gestion



1 167 000 €

Montant des subventions



Accompagnement Social

- ASELL généralistes
- ASELL Prévention des expulsions
- Ateliers Recherche de Logement
- MASP
- Participation CCAPEX
- ASLL Action Logement
- Aide à la Gestion Locative CDC HABITAT & OPH



Dispositifs d'Hébergement

- Logements temporaires diffus
- Logement transitoire
- Intermediation Locative
- Mandat de gestion
- Bail glissant
- Dispositif d'Accompagnement des réfugiés statutaires



770 600 €

Montant des subventions

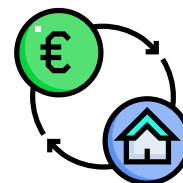
Budget Global de l'Association

2 856 000 €

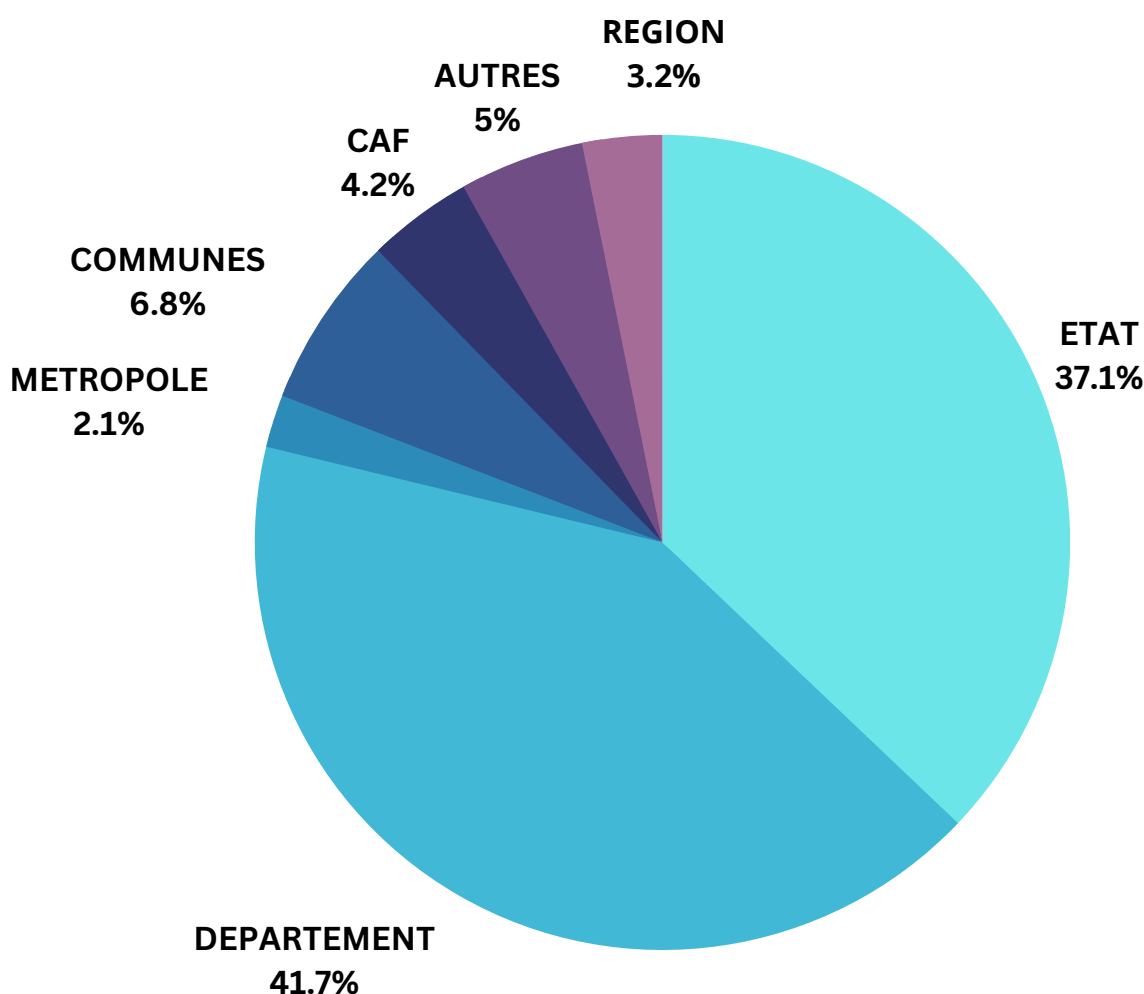


Redevances RHJ

393 000 €



CHIFFRES CLÉS



Accompagnement Social : 946 500 € - 49%

Dispositif d'Hébergement : 991 100 € - 51%

2022

1 937 600 €



Effectif global moyen de l'Association

- Nombre de salariés moyens sur l'année : 45
- ETP moyens sur l'année : 44.8

Formations des salariés



- Nombre de personnes formées : 41
- Nombre de formations dispensées : 136
- Volumes d'heures de formations : 456
- Nombre d'organismes de formation : 17



16 570 €

Coût total des formations

PARTIE 1

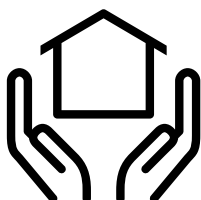
LES ACTIONS DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ASELL & ASLL ACTION LOGEMENT

L'Accompagnement Social Éducatif Lié au Logement est un accompagnement individuel basé sur le volontariat du ménage. Le travailleur social intervient selon les modalités suivantes : visite à domicile, entretien individuel et accompagnement physique dans certaines démarches complexes.

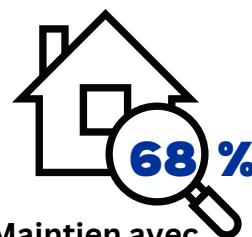
Les principales thématiques travaillées avec les ménages sont :

- L'Aide Éducative Budgétaire
- La recherche de solution habitat adapté
- La résorption des dettes locatives et autres
- La médiation et négociation avec les bailleurs
- L'instruction de dossiers d'aide financière si besoin
- Le traitement du surendettement
- L'investissement, l'entretien du logement et le mode d'habiter

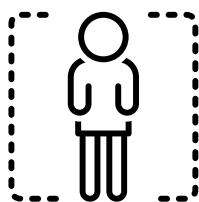


32 %

Maintien dans
le logement



Accès / Maintien avec
Recherche de Logement



40 %

Personne isolée

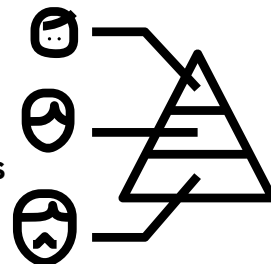


Ménage surendetté
à la prise en charge

38 %

53 %

31 à 50 ans



52 %

Locataire du parc public



29 %

Endettement > 5000 €



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 157

TIOP : 90

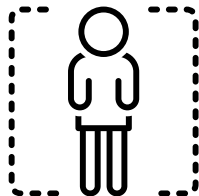
247

ARL & ACI

L'Atelier Recherche de Logement et l'Atelier Chantier d'Insertion sont des dispositifs d'accompagnement à la recherche de logements autonomes avec une partie collective concernant les informations générales liées à la recherche de logement et une partie individuelle concernant les informations liées au ménage.

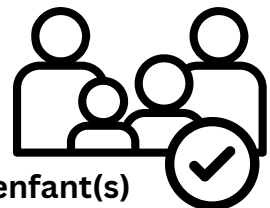
Ce dispositif permet :

- La construction et l'élaboration du projet habitat
- La recherche d'un logement adapté
- Définir les objectifs de la recherche de logement
- Préparer l'accès au logement



35 %

Personne isolée



32 %

Couple avec enfant(s)



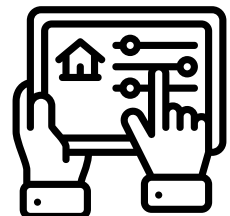
51 %

Revenus liés à l'activité



55 %

Sans logement suite à séparation,
Sans Résidence stable ou
décohabitation



20 %

Dépôt dossier
demande de logement



87 %

Mise à jour des documents
administratifs



28 %

Instruction
DALO / DAHO



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 161

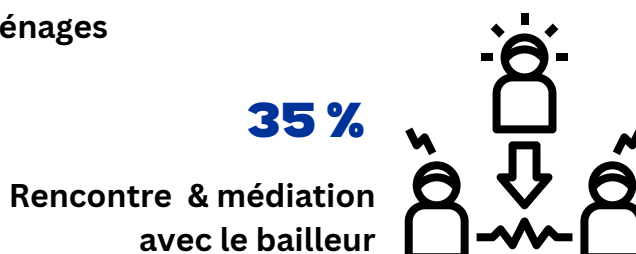
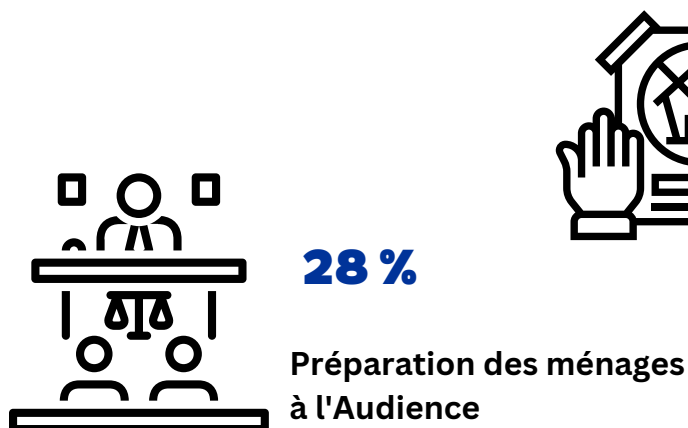
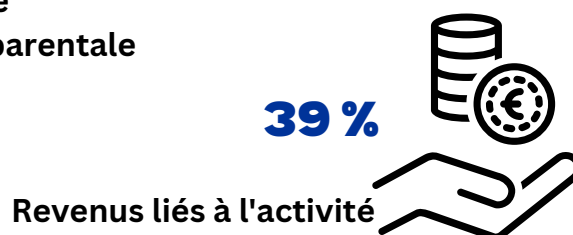
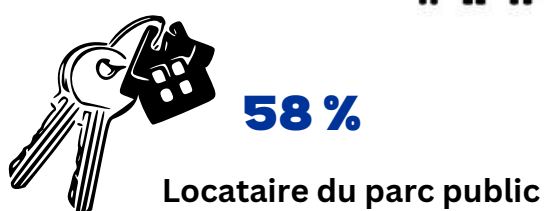
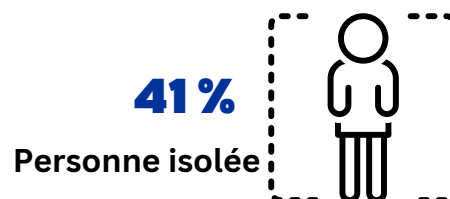
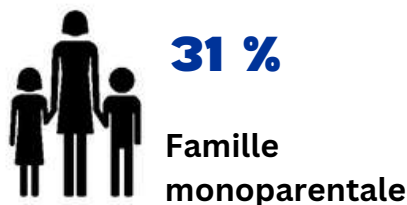
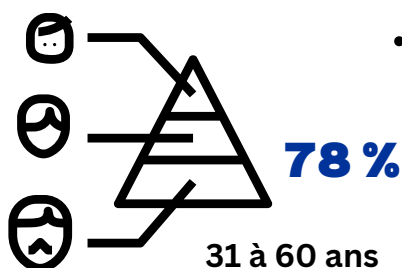
TIOP : 117

278

APEL & FNAVDL

Cette action s'adresse à tous les ménages concernés par une dette locative, et souhaitant avoir des informations et des conseils pour éviter une procédure d'expulsion domiciliaire. Ces permanences permettent de :

- Faire un diagnostic approfondi des situations
- Accompagner et soutenir les ménages en procédure d'expulsion
- Réaliser des enquêtes expulsions
- Préparer et accompagner les ménages lors des audiences au Tribunal d'Instance
- Orienter les publics vers des accompagnements spécifiques.



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 171

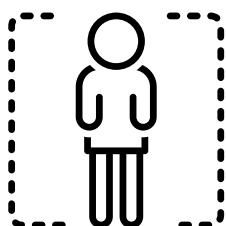
TIOP : 53

224

MASP

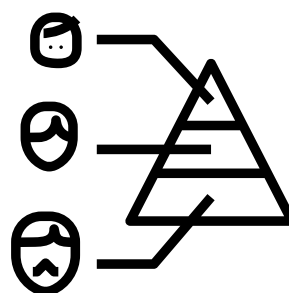
La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé permet de sécuriser et maintenir le toit et de stabiliser la situation financière en mettant en oeuvre :

- la gestion des prestations sociales
- La médiation avec les bailleurs
- La gestion budgétaire
- l'accompagnement physique aux soins et démarches administratives et auprès des établissements bancaires
- Les synthèses entre équipes et partenaires sociaux.



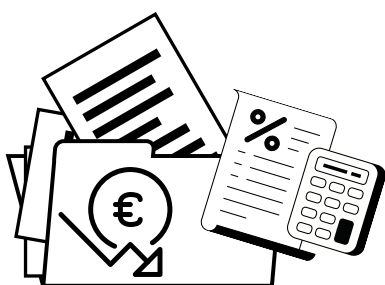
49 %

Personne isolée



59 %

31 à 50 ans

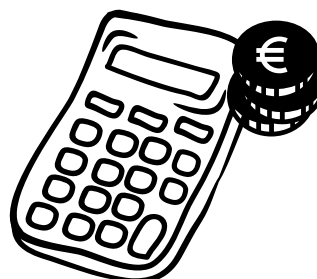


22 %

Instruction de dossiers de surendettement

96 894 €

Montant total des prestations gérées



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 0

TIOP : 41

41

GLA OPH & CDC HABITAT SOCIAL

La Gestion Locative Adaptée (GLA) se fait sous forme de permanences qui ont lieu 1 fois par mois sur chacune des résidences dans des locaux mis à disposition par le bailleur. Ces lieux de permanence permettent une plus grande proximité avec le public concerné. L'ADAMAL, à travers la mise à disposition d'un travailleur social, intervient pour :

- CDC Habitat Social : sur la commune de Miramas et sur les résidences : Les Remparts, Le Monteau
- OPH : sur la commune d'Istres et sur les résidences : Le Prépaou, Les Magnanarelles, Le Pont Canadel, la Terroulette

Ces entretiens individuels permettent de :

- Renseigner les locataires sur leur dette locative
- Établir un diagnostic social et financier approfondi
- Trouver des solutions adaptées en collaboration avec le bailleur
- de prendre rendez-vous pour des visites à domicile
- d'avoir des liaisons hebdomadaires avec le bailleur

64 %

Ménages ayant eut besoin d'échanges
téléphoniques très réguliers



89 %

Sous le coup d'une procédure d'expulsion
domiciliaire avant Assignation



47 %

Dettes locatives liées à des accidents de la vie :
perte d'emploi, maladie, séparation ...



48 %

Ménages ayant soldé leur dette locative

31 %

Ménages ayant fortement réduit leur dette locative



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 0

TIOP : 52

52

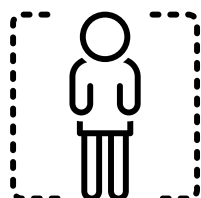
PERMANENCES LOGEMENT

Des permanences individuelles sont organisées plusieurs fois par mois dans plusieurs communes du Territoire Istres Ouest Provence

- Sur Istres : Trigance 4 & Maison du Citoyen
- Sur Miramas : Maison du droit
- Sur Port Saint Louis du Rhône : Maison des services publics
- Sur Fos Sur Mer : Maison de la Mer et CCAS

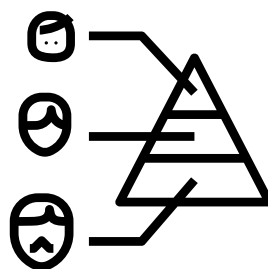
Ce dispositif permet :

- De rechercher une solution habitat
- De lever les freins sur le plan administratif afin de favoriser l'accès au logement
- La médiation et la négociation avec le bailleur
- De prévenir l'impayé locatif



39 %

Personne isolée



63 %

31 à 50 ans



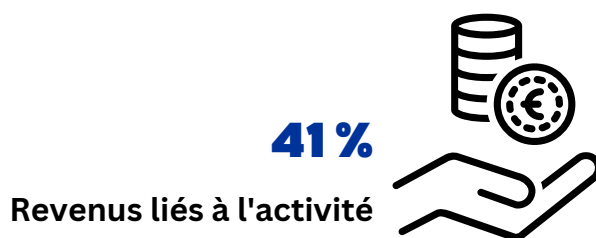
21 %

Démarches personnelles



51 %

Maintien du logement



41 %

Revenus liés à l'activité



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 0

TIOP : 432

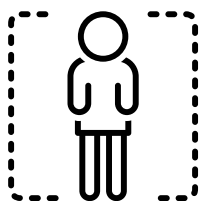
432

CLLAJ

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes s'adresse à tous les ménages de 18 à 30 ans issus du Conseil de Territoire du Pays Salonais, souhaitant obtenir du soutien pour construire leur projet habitat ou connaître les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre en cas de relogement.

Il permet de :

- Soutenir et accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours résidentiel.
- Etablir un diagnostic individualisé et proposer des réponses adaptées à chaque situation.
- Mobiliser l'offre dans le parc public et le réseau de propriétaires privés particuliers afin de faciliter l'accès des jeunes au logement autonome et accompagner l'entrée dans le logement.
- Considérer l'insertion par le logement au cœur d'une problématique globale et travailler en partenariat avec les autres services intervenant auprès du public jeune à travers le bail accompagné et les ateliers collectifs.

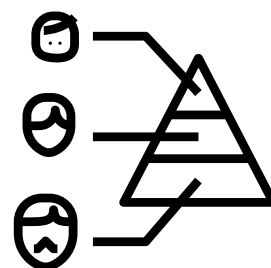


58 %

Personne isolée

64 %

18 à 25 ans



47 %

Absence de logement autonome pérenne

48 %

Revenus liés à l'activité



62 %

Issus de la commune

90 %

Ménages relogés ayant bénéficiés de la garantie



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 246

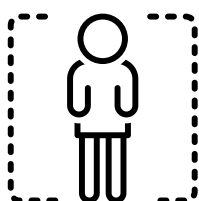
TIOP : 0

246

IML BAIL GLISSANT & MANDAT DE GESTION

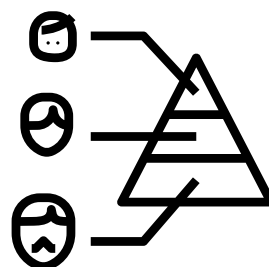
2 dispositifs créés en 2022.

- Dispositif Bail Glissant : l'ADAMAL porte le bail pendant 1 ans et propose un candidat en sous-location. Passé ce délai, et si toutes les conditions sont réunies pour une location sereine, L'ADAMAL propose un glissement du bail. Il s'agit d'allier logement et accompagnement des ménages à revenus modestes.
- Agence Immobilière Sociale INNOV'TOIT : agence à vocation sociale a été créée en partenariat avec l'AVES et l'ALPA qui porte la carte immobilière. Il s'agit de proposer une offre supplémentaire en mandat de gestion pour les ménages à revenus modestes.



67 %

Personne isolée



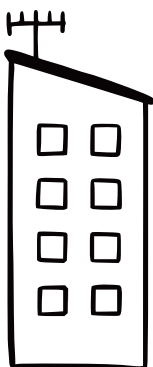
50 %

31 à 65 ans



50 %

Revenus liés à l'activité



34 %

Location Parc Public



66 %

Location Parc Privé



Nombre de ménages accompagnés

TPS : 3

TIOP : 3

6

Riche d'une expérience dans le domaine du travail social, de celui du logement et d'une forte connaissance des territoires sur lesquels elle intervient depuis maintenant 30 ans, l'ADAMAL est aujourd'hui un partenaire indispensable en matière d'accompagnement des publics en difficulté.

L'ADAMAL allie aujourd'hui la mise en œuvre d'actions ancrées, comme les ASELL ou les ARL mais développe aussi des dispositifs alternatifs ou complémentaires qui permettent de compléter l'offre d'accompagnements quelque soit la problématique.

En 2022, dans le domaine du traitement de l'expulsion domiciliaire, l'ADAMAL a obtenu des mesures de diagnostics et de mesures d'accompagnement autour des problématiques d'expulsion sur le territoire du Pays Salonais. Cette augmentation de moyens nous a permis de recevoir un plus grand nombre de personnes sous le coup d'une procédure d'expulsion et ainsi de renforcer les mesures. Par ailleurs, nous avons développé des permanences de proximité sur les villes du territoire : Saint-Chamas, Eyguières et Velaux (au CCAS ou en Mairie) afin d'aller vers les ménages en difficulté et leur apporter des réponses. Ces permanences viennent compléter les permanences sur Salon à la Maison de la Justice et du Droit qui ont lieu deux fois par mois. Situées de manière équitable sur tout le territoire du Pays Salonais, ces 4 lieux de permanences ont permis d'accueillir plus de 171 ménages en 2022.

Sur le territoire d'Istres Ouest Provence, les équipes de l'ADAMAL se sont fortement mobilisées autour :

- de la réalisation des enquêtes expulsion,
- du traitement de l'impayé locatif à travers une participation intensive sur les CCAPEX et les Commissions de Prévention des expulsions en Sous-Préfecture d'Istres
- de la réalisation de mesures spécifiques de prévention des expulsions
- de la mise en œuvre de permanences spécifiques prévention des impayés avec les bailleurs sociaux
- de la mise en œuvre de MASP (mesures d'Accompagnement Social Personnalisée)

Rechercher un logement et y accéder demandent aujourd'hui de très nombreuses ressources : un budget adapté, une épargne conséquente, des garanties qui sécurisent les bailleurs...des prix de loyers adaptés ... Dans un contexte locatif tendu, il est devenu difficile d'accéder seul au logement, notamment pour les ménages à revenus modestes ou dans des situations précaires.

Soutenir, accompagner, guider, conseiller, réfléchir au projet habitat et préparer les ménages à l'accès sont des objectifs que les équipes mettent en œuvre tout au long de l'année auprès des ménages qui nous sont orientés par les partenaires. En s'appuyant sur des ateliers collectifs et des rendez-vous personnalisés, les travailleurs sociaux interviennent toutes les semaines sur les deux territoires et en 2022 ont pu soutenir 278 familles. En 2022, un financement spécifique pour accompagner les travailleurs en insertion au sein des chantiers et ateliers d'insertion sur le territoire d'Istres Ouest Provence a permis de compléter notre offre sur cette thématique.

Accéder à un logement, s'y maintenir, avoir un loyer adapté à ses revenus, investir son logement et bien l'entretenir sont les missions principales des mesures d'Accompagnement individualisées et personnalisées. Ces mesures s'inscrivent dans la globalité tout en accentuant le travail sur l'insertion par le logement. Les équipes sociales interviennent à domicile et accompagnent les familles dans leurs démarches administratives et budgétaires. Il s'agit de soutenir les ménages dans la résorption de leurs difficultés et de lever les freins à une insertion réussie et positive.

Tournées vers l'autonomie, toutes ces mesures sont mises en œuvre par une équipe de plus de 15 travailleurs sociaux diplômés en travail social qui ont accompagné 247 ménages.

Être jeune et commencer sa vie de locataire n'est pas chose facile aujourd'hui... Rechercher son premier logement, constituer une épargne, prendre conscience des freins et de la réalité du marché... trouver un garant et effectuer toutes les démarches administratives...meubler son logement et avoir envie d'y rester. L'équipe du CLLAJ accompagne les jeunes dans tout son parcours et plus particulièrement dans la construction de son projet habitat.

Basé sur des interventions individuelles, les Conseillères sociales du CLLAJ apportent leur expertise et leur connaissance du marché afin que le jeunes trouvent des logements adaptés à leur situation. Riche d'un partenariat ancré depuis plus de 15 ans avec des propriétaires privés, le CLLAJ a permis de reloger 79 jeunes de toutes situations sur 246 jeunes reçus en premier accueil.

L'ADAMAL a développé fin 2021 et toute l'année 2022 une nouvelle offre de logement avec la captation de 6 logements sur les deux territoires. Il s'agit de logements en baux glissants qui doivent permettre de proposer des logements à des publics à revenus modestes et de sécuriser les propriétaires.



Nombre de ménages accompagnés dans les actions du Service d'Accompagnement Social

TPS : 738

TIOP : 788

1 526

PARTIE 2

LES ACTIONS DES SERVICES D'HÉBERGEMENT

RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

La Résidence Habitat Jeunes d'une capacité de 116 places est présente sur 3 sites différents :

- 89 Bd Aristide Briand - 13300 SALON DE PROVENCE
- 210 Bd Foch—13300 SALON DE PROVENCE
- Les Ferrages— 13250 SAINT-CHAMAS

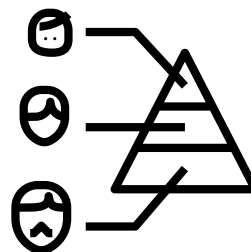
La politique d'accueil est basée sur la mixité sociale et l'équilibre entre les différentes catégories de jeunes : jeunes étudiants et jeunes exerçant une activité salariée, en alternance, en stage professionnel. La résidence accueille et héberge de manière temporaire des jeunes de 18 à 30 ans, en cours d'insertion sociale et professionnelle.

La Résidence est une étape entre l'hébergement et le logement pérenne.



67 %

Hommes



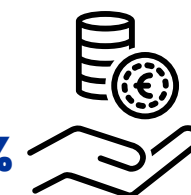
89 %

moins de 25 ans



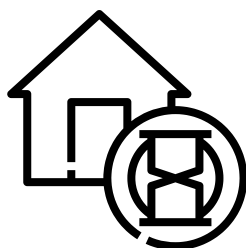
55 %

Hébergés en famille ou chez un tiers avant l'entrée



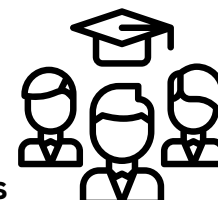
70 %

Revenus liés à l'activité



9 mois

Durée moyen du séjour



21 %

Étudiants



Nombre de ménages hébergés

TPS : 196

TIOP : 0

196

RÉFÉRENTE SANTÉ

La référente santé intervient sur les trois services d'hébergement gérés par l'association repartis sur nos 2 antennes.

Les populations cibles de cette action sont les ménages hébergés sur les différents dispositifs de l'association :

- Les logements temporaires,
- Le CHRS NOSTRA,
- La Résidence Habitat Jeunes.

Ses missions :

- Remobiliser et soutenir les personnes dans la prise en charge de leur santé.
- Accompagner physiquement les personnes dans les démarches d'accès aux soins et les orienter vers les dispositifs de droits communs
- Organiser et animer des ateliers thématiques collectifs
- Favoriser la dynamique partenariale et la mise en réseau des institutions, des professionnels et des publics hébergés.

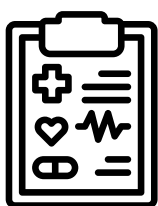
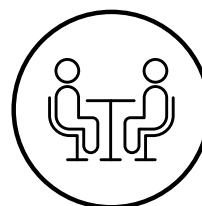


65

Besoin de Conseils

267

Nombre d'entretiens



72

Explication sur état de santé



58

Information diverses
par manque de
connaissances



54

Accompagnement
physique aux rendez-vous

228

Aide à la prise de
rendez-vous médicaux



PÔLE **HÉBERGEMENT** **logements** **temporaires** **& transitoires**

Ces dispositifs d'hébergement sont soumis à un accompagnement social adapté.

Les logements temporaires sont meublés et permettent d'héberger des ménages sans solution de logement à court ou moyen terme.

L'orientation des ménages se fait par le SIAO.

Les objectifs principaux de ces dispositifs est de :

- Préparer l'autonomie pour l'accès au logement définitif en permettant d'exercer leurs responsabilités de locataire dans un cadre adapté
- Prévenir les risques locatifs (endettement, troubles du voisinage)
- Prévenir le mauvais entretien des logements et ainsi intervenir à long terme sur les risques d'indécence
- Accompagner le projet habitat et favoriser l'accès au logement autonome



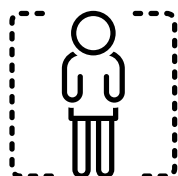
48 %

Famille Monoparentale



31 %

Bénéficiaire du rSa



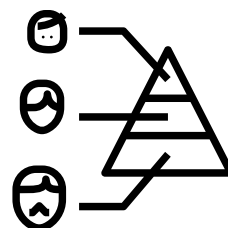
48 %

Personne isolée



69 %

Sans logement suite à séparation, décohabitation, rupture d'hébergement ou Sans Résidence stable



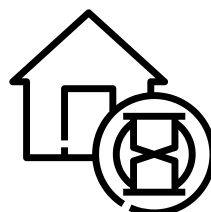
41 %

Moins de 30 ans



82

Personnes hébergées



12 mois

Durée moyen du séjour



Nombre de ménages hébergés

TPS : 37

TIOP : 5

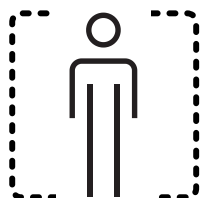
42

PÔLE HÉBERGEMENT CHRS NOSTRA

Le CHRS a été créé en juin 2015 afin de permettre et soutenir un processus de réhabilitation pour du public spécifique souffrant de troubles psychiques.

L'accompagnement des publics est global et prend en compte toutes les dimensions :

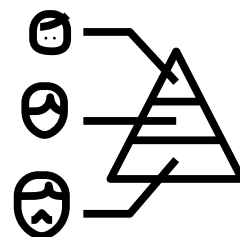
- Le soin
- Le soutien dans la vie quotidienne
- L'inscription sociale
- Le soutien à l'insertion professionnelle ou au maintien à l'emploi
- La recherche d'un logement autonome ou d'un habitat adapté.



100 %
Homme isolé

72%

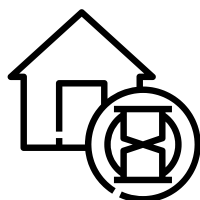
entre 31 et 50 ans



43 %
Bénéficiaire de l'AAH

58 %

fin de prise en charge
d'un établissement de soin
ou sans solution habitat



18,5 mois
Durée moyen du séjour



Nombre de ménages hébergés

TPS : 07

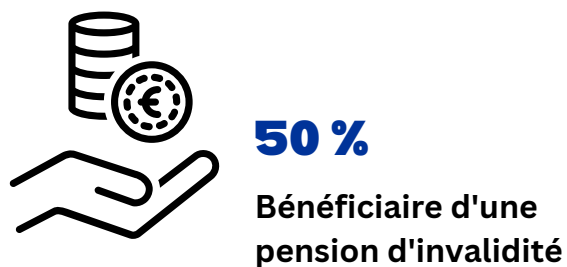
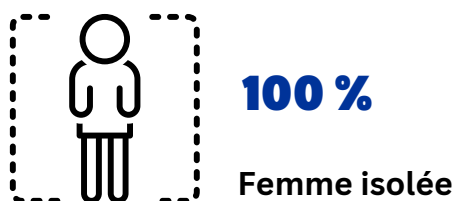
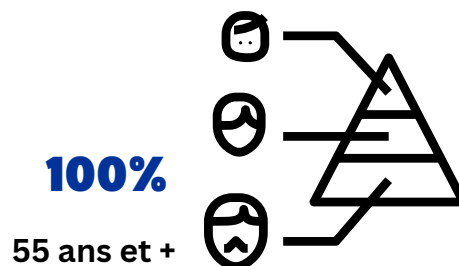
TIOP : 0

7

PÔLE HÉBERGEMENT Logements Adaptés

L'ADAMAL dispose de 2 logements dans le parc privé.

C'est un dispositif de location / sous-location pour des personnes fragiles et vulnérables pour qui le droit commun n'est pas possible.



Nombre de ménages hébergés

TPS : 02

TIOP : 0

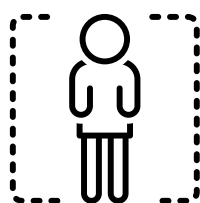
2

DISPOSITIF RÉFUGIÉS

Le dispositif permet une prise en charge globale du ménage en prenant en compte les spécificités du public et cela AVEC ou SANS HEBERGEMENT / LOGEMENT.

C'est un accompagnement global pour une insertion facilitée et réussie qui passe par :

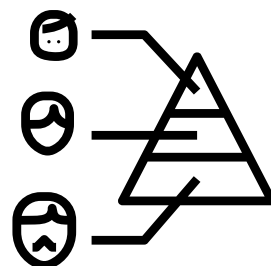
- l'insertion professionnelle
- l'insertion par le logement
- l'ouverture des droits
- l'accès aux soins



75 %

Personne isolée

77 %
moins de 35 ans+



49 %

Afghan



77 %

Hommes



55 %

Revenus issus de
l'activité ou formation



Nombre de ménages hébergés

TPS : 0

TIOP : 35

35

Depuis 2018, la Référente Santé intervient en binôme avec les TS auprès des publics hébergés de l'association.

La Référente Santé a 3 missions principales qu'elle met en œuvre tout au long de l'année :

- Accompagner les ménages dans l'accès et l'ouverture de droits/santé
- Mettre en place des ateliers thématiques en lien avec la santé
- Développer et créer un réseau partenarial spécifique avec les professionnels de la santé et du soin

Au-delà des accompagnements individuels, l'année 2022 aura permis de mettre en place :

- Des séances de dépistage VIH avec le CAARUD et l'ELF
- Un travail autour de l'équilibre alimentaire (repas, petit déjeuner...)
- Une sensibilisation aux consommations d'alcool avec le CSAPA
- Des temps d'activités physiques (marche, relaxation, ...)
- Une initiation à la sophrologie
- Des bilans santé avec le CESAM 13
- Des groupes de paroles autour de la vie affective et sexuelle avec la MDA et le planning familial
- Une soirée Ciné-Débat sur le thème de la santé mentale

Héberger, proposer un toit et un accompagnement est un travail au quotidien pour les équipes socio-éducatives. Il s'agit de permettre à des personnes de se poser, de retrouver un équilibre et ainsi de favoriser l'aller vers le logement de droit commun. Jeunes, réfugiés, personnes en souffrance psychique, personnes en expulsion domiciliaires...toutes aspirent à retrouver un logement et une autonomie. Le rôle de notre association est de leur donner les moyens d'y arriver et de les soutenir dans leurs projets.

Au sein de la Résidence Habitat Jeunes, le collectif a permis de travailler sur la cohésion, l'entraide et la solidarité entre les jeunes. Les animations, les sorties, les ateliers collectifs ont été mises en œuvre afin de développer des réflexes citoyens et leur donner la possibilité de devenir les citoyens de demain. La mixité des publics a été maintenue et le panel des publics reste très diversifié : étudiants, jeunes salariés, stagiaires se côtoient au quotidien au sein de la Résidence.

Le CHRS Nostra propose 5 studios en centre-ville de Salon de Provence, studios meublés et indépendants.

Suite à l'aménagement de l'Espace Collectif fin 2021, un règlement Intérieur collaboratif a été rédigé et les personnes hébergées ont pu investir et bénéficier de ce lieu de vie. Il permet de rencontrer l'équipe socio-éducative, de partager des moments collectifs et conviviaux de manière autonome ou accompagnée, de créer du lien social entre eux. Un groupe de parole vient compléter et mettre en avant la parole des bénéficiaires autour des questions relatives à leur participation et à leurs besoins. L'évaluation interne du CHRS Nostra a été réalisée durant l'année 2022.

Depuis 2018, l'ADAMAL accompagne les Personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale dans le cadre du Dispositif des Réfugiés. Il s'agit de proposer un accompagnement global adapté et personnalisé, accompagnement adossé à :

- Un hébergement temporaire
- Un bail glissant
- Un bail direct avec un bailleur social

En 2022, l'équipe a axé son travail autour de l'insertion par l'activité économique et de la prise en compte des compétences psycho-sociales de chacun afin de favoriser le lien entre logement et emploi.

Par ailleurs, un travail d'élargissement du territoire a permis d'apporter des réponses au plus près des besoins des demandeurs, notamment en terme d'emploi ou d'accès à la formation professionnelle.

Le dispositif d'Hébergement temporaire compte désormais 80 places, réparties sur la commune de Salon et de Port Saint Louis du Rhône. A travers un accompagnement individualisé centré sur l'accès au logement de droit commun, les travailleurs sociaux et la Référente santé participent au-delà à une insertion beaucoup plus globale, notamment dans les domaines de la santé, l'accès aux droits, le mode d'habiter et l'insertion sociale.



Nombre de ménages accompagnés dans
les actions du Service d'Hébergement

TPS : 242

TIOP : 40

282

PARTIE 3

QUELQUES CHIFFRES

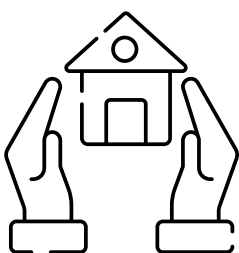


123

Relogement parc public

92

Relogement parc privé



462

Maintien dans le logement

1 808

Nombre de ménages
accompagnés



215

Ménages relogés

PERSPECTIVES

&

CONCLUSION

1808 Ménages accompagnés !

Le nombre de ménages bénéficiaires ne cesse d'augmenter d'année en année : +16% par rapport à 2021.

Les équipes socio-éducatives et les équipes support oeuvrent tous jours afin d'accueillir, orienter, renseigner et accompagner avec bienveillance et écoute.

Pour 2023, il s'agira de :

- développer des places d'hébergement pour les femmes victimes de violence sur le territoire du Pays Salonais
- de réfléchir à la création d'une pension de famille sur Salon
- maintenir l'ensemble des activités sur nos 2 territoires







Siège Social Territoire du Pays Salonais

89 Boulevard Aristide Briand
13300 SALON DE PROVENCE
Tel : 04 90 56 09 65
accueil.salon@adamal.org

Antenne Territoire Istres Ouest Provence

Domaine de la Mériquette -
Bâtiment 10 G – M 569
13270 FOS SUR MER
Tel : 04 42 11 02 80
accueil.fos@adamal.org



<https://adamal.org>